

Enseignement supérieur et marché de l'emploi / César Nasr. — Extrait de : Annales de philosophie et des sciences humaines. — N° 17 (2004), pp. 37-43.

Titre de couverture : Annales de philosophie et des sciences humaines

I. Education. II. Enseignement supérieur. III. Marché du travail.

PER L1044 / FP147875P

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET MARCHÉ DE L'EMPLOI

Kaslik, le 15 novembre 2003

S.E.M. César Nasr

Conseiller du Recteur de l'Université Saint-Esprit de Kaslik

Je vous avoue d'emblée que l'interdépendance de l'enseignement supérieur et du marché de l'emploi n'a guère été, chez nous, un sujet de préoccupation effective. À cause, sans doute, d'une perception coutumière des missions traditionnelles de l'université, vouée à la transmission du savoir et à la formation d'esprits libres et responsables. L'histoire de nos institutions universitaires et de la création des facultés qui s'y rattachent montre qu'ils n'ont guère été inspirés par les besoins d'emplois émergents, mais plutôt par une initiative mimétique dont les raisons sont claires.

Permettez-moi, ici, de remonter à un passé tout proche pour vous rapporter certains faits qui balisent notre chemin.

Lors de la création du département de psychologie à la faculté des lettres de l'université libanaise, j'avais pris l'initiative de proposer un programme débouchant sur deux diplômes, dont celui de psychologie scolaire. Au terme de l'année de Licence, toute la promotion vint me demander ce qu'il fallait faire pour accéder à l'école publique. Ma réponse fut laconique: mobilisez-vous et formez un groupe de pression politique ! Et pour les soutenir, j'avais

publié dans l'Orient Le Jour, un article circonstancié dans lequel je plaidais la cause de ces nouveaux diplômés. Ce qui se heurta à un refus catégorique de la part du directeur de l'enseignement qui proclamait à cor et à cri l'inutilité de pareils psychologues dans des écoles où maîtres et directeurs accomplissent leur tâche éducative comme il convient !

Claquer ainsi la porte au nez de jeunes diplômés, qui avaient couru le risque d'une profession inédite chez nous, trahissait la myopie de certains responsables qui n'avaient guère le souci du chômage de diplômés.

Le deuxième incident eut lieu à la faculté de pédagogie qui, tout bonnement, préparait à toutes sortes de Licences, tout en y ajoutant un peu de pédagogie, ce que malheureusement faisaient, chacune dans sa spécialité, les autres facultés de l'université, avec ce peu de pédagogie en moins. Résultats : l'université se trouvait réduite à fabriquer des maîtres pour le secondaire. Prenant acte de cette situation aberrante, le conseil de l'université décide alors que la faculté de pédagogie s'occupera désormais des étudiants, déjà licenciés, en vue de leur habilitation pédagogique.

Cette normalisation effectuée d'urgence afin d'éviter un double emploi des facultés, n'avait guère affecté le nombre des unités produites. Les problèmes de l'emploi ainsi côtoyés n'ont entraîné qu'une mesure de circonstance, loin des perspectives souhaitées pour une université nationale inscrite dans son milieu et pour le rôle socio-économique qu'elle est appelée à se donner.

Depuis lors, pas à pas, et à l'exemple de ses aînées dans le pays, l'université libanaise entreprit de développer ses nouvelles filières dont l'extension fut rapidement suivie par des universités plus récentes, soucieuses d'être dans la course.

Tout cela s'opérait en douceur; puis, avec l'avènement de la mondialisation et des technologies nouvelles, toute une gamme de spécialisations se firent jour attirant spontanément les investisseurs de l'enseignement supérieur pressés de loger nos jeunes au cœur de la modernité!

Je ne me permettrai pas de citer des noms, mais je vous donnerai des chiffres éclairants. Penser qu'il y a 25 ans à peine, le nombre des universités au Liban se comptait sur les doigts d'une main. Aujourd'hui le dynamisme des entrepreneurs de l'enseignement supérieur libanais les a portées à quarante, compte non tenu d'une quinzaine de demandes, de gros calibre, qui

attendent impatiemment d'être légalisées. Toutes se proposent de se démultiplier où elles le désirent, dans le pays, pour instaurer et répandre un enseignement supérieur de pointe qui assurera aux jeunes un emploi et résoudra le problème du chômage !

Je voudrais, à ce sujet, et pour vous faire toucher du doigt, en quelque sorte, les faits, vous traduire, littéralement, l'une des demandes de création d'université choisie au hasard. Je cite :

« Le but de notre « société » est de diffuser la culture et l'éducation, de servir et de répandre l'enseignement supérieur, professionnel, technique et technologique au Liban... par la création d'Instituts d'enseignement supérieur, des centres de recherches, de traduction, de langues, etc.

« Notre université aura pour centre Beyrouth. D'où on peut la déplacer le cas échéant, et elle se propose d'avoir des sections dans tout le pays...

Construire l'homme qui pense et le chercheur qui produit, offrir les services éducatifs et en premier lieu, la science, une science qui ouvre le chemin de l'emploi et pas celui du chômage ».

C'est là un de ces spécimens nombreux qui se flattent de passer outre à l'inertie des vieilles universités pour créer, enfin, des emplois appropriés et forcer le marché de l'emploi à résorber le chômage.

Et quel marché ?

Pour en avoir une idée, sachez qu'il existe aujourd'hui au Liban, **trente facultés de gestion et de finances, vingt-six facultés des Beaux-Arts et d'ingénieurs, vingt facultés de religion, dix-huit facultés de Lettres et de sciences humaines, quatorze facultés et instituts de technologie, douze facultés des sciences, dix facultés et instituts de pédagogie, dix facultés de droit et huit facultés de médecine.** J'arrête là l'énumération. Mais au total le Liban compte à présent, 150 facultés et instituts d'enseignement supérieur mis à part ce que l'avenir nous promet sur le court et le long terme.

Cette multitude de futurs diplômés, produite par nos facultés et principalement massée dans cinq filières dont trois, au moins, déjà saturées, à quel marché de l'emploi la destine-t-on ? Au marché du chômage, où à celui de l'exportation ? Y a-t-on pensé ? Réfléchi ? Où percherait un pouvoir politique capable de poser, dans ce domaine, les préalables d'un mécanisme régulateur, afin de savoir dans quelle mesure ils peuvent aider à jeter *les*

bases d'un enseignement supérieur innovant qui réponde au mieux à nos objectifs sociétaux.

Soulever cette problématique, chez nous, c'est naturellement faire écho aux préoccupations actuelles de l'université en Occident, dont nous sommes historiquement les héritiers.

Sa restructuration, en cours, nous concerne de très près pour beaucoup de raisons: la coordination de partenariats indispensables à l'assurance de la qualité de notre enseignement supérieur, l'équivalence et le niveau de nos diplômes au plan international, le transfert de nos étudiants qui souhaitent poursuivre leur formation à l'étranger, enfin la modernisation continue de nos programmes et leur mise à jour.

Aussi, me semble-t-il pertinent d'envisager, en particulier, les différentes *tensions* qui ébranlent, depuis une quinzaine d'années, l'université française, notre plus proche parente. Puis, à la lumière des nouveaux objectifs qu'on lui assigne aujourd'hui, tirer profit d'une expérience mûrement réfléchie.

Or, à y regarder de près, les tensions subies par cette université l'ont bel et bien amenée à une conception du savoir en rupture avec son passé traditionnel, brisant ainsi le ghetto intellectuel où elle cultivait, en toute sérénité, l'expérience de la raison critique, pour la plier aux exigences de son environnement social et économique. Par la pression continue de l'entreprise, d'abord, qui s'impose à elle, à la fois comme modèle d'organisation et comme demandeur d'études nécessités par une société ayant le vertige de la production. Ensuite par une mutation imprévisible des métiers et des professions soumis aux aléas des technologies nouvelles et enfin, par une croissance exponentielle des effectifs universitaires, entraînant une démocratisation de l'enseignement supérieur avec les problèmes qu'elle engendre et leur possible solution.

Aussi faut-il souligner qu'au plan des principes, l'ensemble des tensions que cette université éprouve, résultent de la donnée de base que voici: *l'investissement, dans l'enseignement supérieur, augmente la richesse économique régie par le marché*. Ce qui, à dire vrai, devra éveiller l'université à son rôle d'acteur du développement social et économique.

Par ailleurs, on constate que sur le plan politique, la diplomation conduit à une société plus égalitaire, moins élitiste ; l'emploi des diplômés étant plus important, comparé à ceux qui ne le sont pas. Notons enfin que l'évolution

vers une société plus cognitive ne peut s'effectuer que par le concours des diplômés.

Toutefois ces impératifs, désormais incontournables, comportent sans doute un risque majeur, celui d'instrumentaliser l'homme par la voie d'un enseignement supérieur délibérément utilitaire et d'en faire un rouage dans le monde de l'industrie, En outre l'université se trouve confrontée à la mutation imprévisible des métiers et c'est par là que se précisent les tâches qu'elle devra assumer afin de concilier les objectifs d'apprentissage et les objectifs de formation théorique. Il lui échoit ainsi d'initier le diplômant à l'autoapprentissage et de lui assurer, surtout, une formation continuée qui lui permette de se réadapter sans entraves majeures. De même qu'il lui échoit de développer, chez lui, l'aptitude à penser et à résoudre les problèmes dans les deux cadres théoriques et professionnels. D'où l'importance d'une formation interdisciplinaire: les compétences générales étant indispensables pour passer outre à des connaissances professionnelles devenues obsolètes. Il échoit aussi à l'université d'organiser des stages intensifs en cours de formation et même si possible une éducation par alternance, où le diplômant serait amené à partager son cursus d'habilitation entre les études théoriques et la pratique de l'emploi.

À y regarder de près, ce nouveau paysage universitaire qui se construit devant nous, si attrayant qu'il soit, ne manque pas de passages escarpés ni d'impasses. Les innovations et les restructurations requises, toutes orientées vers une « société de travail » courent le risque d'être, comme celle-ci, exposées à des crises aux scénarios contradictoires. Les faillites spectaculaires de nombreuses entreprises occidentales, et les dépôts de bilan, quotidiennement annoncés, en disent long à ce sujet. Résultat : un grand nombre d'employés se trouvent ainsi, du jour au lendemain, au chômage, aggravant une insécurité de l'emploi des diplômés dont le pourcentage tend ainsi à dépasser la demande immédiate. Cette mobilité incernable du marché de l'emploi, avec les conséquences qui en procèdent, pour la main-d'œuvre concernée, rend le travail et l'utilisation des diplômés très difficilement vérifiable et aléatoire.

Il m'a semblé utile dans ce peu de temps qui m'est alloué d'exposer l'essentiel des repères occidentaux relatifs à notre problématique, afin d'y voir clair et de discerner les écueils qui pourraient bloquer toute tentative espérée de redressement chez nous.

J'ai mentionné, au début de cet exposé, mes incertitudes à ce sujet et je les maintiens ! On invoquera, certes, la priorité de nombreux problèmes socio-économiques, et il n'en manque pas, et surtout politiques, tout en ignorant ou négligeant les graves effets de notre enseignement supérieur en désarroi.

Bien sûr, essaie-t-on, dans le débordement universitaire qui noie le pays, de soumettre les universités à une loi qui en gère l'organisation et, tenez-vous bien.... le niveau ! Mais la parturiente peine jusqu'ici à mettre bas ! Quant à la pertinence des cursus et des filières de spécialisation, leur répartition rationnelle et leur complémentarité, leur adéquation au monde du travail, elles semblent inaperçues et même hors saison.

Le malheur veut, qu'on attendant, une modernité alléchante pousse à l'appropriation empressée de toute une jeunesse désemparée face à son avenir. Peu importe le sort de ceux qu'on jette aventureusement au marché de l'emploi. Car c'est lui, en définitive, qui fera le tri. N'est-ce pas là la promesse d'un marché de l'emploi que noie le libéralisme ?

Et pourtant les données de base ne manquent pas, ni les spécialistes capables de les explorer et de les exploiter. À titre de preuve, je mentionnerai une enquête exhaustive menée par Sorig Kasparian sur « l'Entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration ». Publiée aux presses de l'USJ en trois volumes, cette enquête couvre un échantillon de 18000 familles et 12000 jeunes, et porte, entre autres, sur le chômage et l'emploi des diplômés, sur la diversité des emplois recherchés par ceux qui ont fait des études secondaires ou supérieures, sur l'emploi des femmes et l'émigration des jeunes... L'extension de cette enquête à l'échelle nationale, constitue, à mon sens, l'in des volets majeur d'une étude sur l'interdépendance de l'enseignement supérieur et du marché de l'emploi. Problème que, dans la perspective où elle se situe, l'enquête n'aborde pas, mais elle ouvre la voie au volet complémentaire requis pour un recensement de toutes les spécialités dispensées par notre enseignement supérieur. Une voie toute dégagée qu'a déjà prise le directeur général de l'enseignement supérieur. Une voie toute dégagée qu'a déjà prise le directeur général de l'enseignement supérieur. Ces deux volets fournis, leur déceler les facteurs susceptibles de rééquilibrer les mécanismes d'interdépendance de l'enseignement supérieur et du monde du travail.

Dès lors, que faire ? La réponse est claire ! Souhaiter, avec ferveur, qu'une volonté politique émerge et se saisisse le problème. En vue

d'endiguer le flot des filières et d'en préserver les plus utiles, de réduire celles qui débouchent sur le chômage, d'inciter l'université à prévoir et, peut-être, à créer de nouveaux emplois, de multiplier les I.U.T. et les mastaires professionnels pour mieux répartir et hiérarchiser les emplois. Je suggère tout simplement ces idées qui se situent dans l'ordre du possible, mais aussi, mais surtout, j'affirme qu'il y a là un biais par lequel on accède à une véritable réforme de notre enseignement supérieur. Et Dieu sait s'il en a besoin !

Devant ces faits, cette situation et en désespoir de cause, j'aurai quelques souhaits à faire à l'adresse de certains bénéficiaires pressés d'ouvrir des Universités aux accès prometteurs d'avenir pour nos jeunes. Je souhaiterai par exemple, qu'ils puissent leur trouver, pour les disciplines de pointe annoncées, des formateurs à la hauteur de leur mission scientifique et éthique, des formateurs et non pas des répétiteurs itinérants qui courent les campus. Je souhaiterai des éducateurs qui réserveraient toute sa place à la culture générale, dans tout ce que celle implique d'humanité et d'humanisme ; je souhaiterai une pédagogie qui mette l'apprenant face à son avenir et l'initie à des choix libres et responsables dans un monde toujours plus complexe et plus aliénant où il est appelé à se situer. Je souhaiterai, enfin, dans un monde de plus en plus envahi par le virtuel, des formateurs qui assument la mission de médiateurs et d'éveilleurs de conscience.

Je sais que mes souhaits forment un vœu pieux.

Mais un vœu, qui est un pari sur l'homme, est toujours un acte d'espérance.